



CHALLENGE TERRITORIAL DE JUDO PROMO AU SOL

2^{ème} journée

Mercredi 20 MARS 2024 à YFFINIAC (22)

IMPORTANT : Ces informations peuvent toujours évoluer.
Avant chaque compétition territoriale
CONSULTER REGULIEREMENT le SITE INTERNET de l'UGSEL BRETAGNE
pour s'informer en temps réel jusqu'à la veille de la compétition.

LIEU	Salle omnisports - Dojo Rue Joseph Turmel- 22 YFFINIAC
ACCES	Sortie du SUPER U d'Yffiniac en bordure de la voie express.
OUVERTURE DE LA SALLE	12h30
PESEE	12h45
FIN DE COMPETITION	16h00

LA LICENCE SPORTIVE EST OBLIGATOIRE POUR TOUT ELEVE PARTICIPANT



**CE CHAMPIONNAT N'EST PAS QUALIFICATIF
AU CHAMPIONNAT NATIONAL**



LIEU	Salle omnisports – Dojo – YFFINIAC
RESPONSABLE DE L'ORGANISATION	Cédric CERRATO à contacter en cas de souci le jour de la compétition Etablissement : Marie Balavenne ST BRIEUC – 02.96.94.31.11 Port : 06.25.03.05.44
OUVERTURE DE LA SALLE	12 h 30
PESEE	12 h 45
FIN DE COMPETITION	16 h 00

Pour participer à la compétition dans les meilleures conditions, IL EST IMPORTANT DE LIRE ATTENTIVEMENT L'ORGANISATION GENERALE de l'Ugsel Bretagne disponible sur le site internet ET LES REGLEMENTS.

LICENCES

LICENCE SPORTIVE :

Se référer à l'article 7 des règlements généraux sportifs de l'Ugsel 2023/2024.

En substance, cet article rend la licence Ugsel OBLIGATOIRE et présentation sous forme matérialisée avec photo ou numérique sur Ugselnet lors des championnats et fera office d'accréditation pour l'année scolaire. Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

LICENCE IAS (Intervenant AS) :

Tous les IAS doivent être en possession de leur licence.

LICENCE ENCADRANT :

Se référer à l'article 9 des règlements généraux sportifs de l'Ugsel 2023/2024.



En substance, cet article rend OBLIGATOIRE la licence encadrement délivrée à titre gratuit par son comité pour tout participant encadrant (=personne participant à l'animation de l'AS non Intervenant AS, accompagnateur ponctuel) à une compétition ou rencontre UGSEL. Cette licence doit pouvoir être présentée sous forme matérialisée avec photo, ou numérique sur Ugselnet, et fera office d'accréditation pour l'année scolaire.

Pour obtenir cette licence :

✎ La personne concernée doit remplir le certificat d'honorabilité :

<https://www.ugsel.org/sites/default/files/reglement-multi-discipline/pdf/ANNEXE%203%20-%20Honorabilit%C3%A9%20-%20Demande%20licence%2023%2024%20.pdf>

✎ le chef d'établissement doit se connecter sur son espace Ugselnet pour déclarer la personne et déposer le certificat d'honorabilité.

USPORT

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont à faire sur Usport avant le **mardi 19 MARS 2024 – 12h00.**



COMPETITION : GESTION & DEROULEMENT

REGLEMENT :

AVANT TOUT ENGAGEMENT, il est absolument nécessaire de lire le règlement régional Ugsel de cette discipline spécifique disponible sur le site internet de l'Ugsel Bretagne : <http://www.ugsel-bretagne.org> mais également le règlement **général du judo pour avoir connaissance des catégories d'âge.**

Quant au poids des judokas, c'est la pesée effectuée sur place qui fera foi.

NIVEAU :

Voir règlement spécifique.

JUDO PROMO AU SOL

RAPPEL : Le niveau **maximal** des concurrents est le suivant :

- BF / BG : ceinture jaune
- MF / MG : ceinture orange
- CF / JF / CG / JG : ceinture verte

ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES :

Chaque établissement présent DOIT avoir un accompagnateur pour participer au pointage puis au suivi de la compétition, sans oublier la surveillance des installations, des vestiaires, etc...

Dans le cas contraire (pour raison valable et exceptionnelle), fournir à Steven RIAT (JAF), à l'arrivée sur le site, une liste d'élèves présents par catégorie et attestée du responsable de l'établissement et cachetée. Il est également important d'avoir l'autorisation parentale en cas de blessure.

DISCIPLINE - PROPRETE :

**PAR RESPECT des PERSONNES et des INSTALLATIONS mises à disposition de l'Ugsel,
TOUS LES ADULTES RESPONSABLES D'ELEVES**

**doivent veiller au comportement correct des jeunes présents et au maintien de la PROPRETE DES LIEUX
notamment des vestiaires et de la zone d'approche des tapis.**

Faire le tour des installations mises à disposition avant de quitter les lieux.

Faire le tour des installations mises à disposition avant de quitter les lieux.

DIVERS :

Cette compétition n'est pas qualificative à un championnat national.

Secrétariat UGSEL Bretagne : 7 rue Jules Verne – CS 30222 – 22002 SAINT BRIEUC Cedex 01
Tél : 02.96.21.06.30 – Courriel : ugsel.bretagne@e-c.bzh – Site : <http://www.ugsel-bretagne.org>
Ugsel nationale – Site : <http://www.ugsel.org>